



ACEPP
83

La petite gazette du Var

Décembre 2017, n°36

Sommaire :

- Présentation du
nouveau

coordinateur

Acepp83

- La qualité de
l'air intérieur en
ERP

- Valeur du point
et augmentation
du SMIC

- Bilan de la COG
2014/17

- Contrats aidés

- Budget "plan de
formation" 2017

- Que se passe t-il
dans le réseau ?

- La campagne
d'adhésion Acepp
2018

- Les formations
Acepp83

FAITES CIRCULER !!!

Vous pouvez la photocopier ou l'afficher

EDITO

Bonjour à tous, Très chers adhérents, partenaires et familles

Le dernier semestre de l'année 2017 a été bien rempli pour l'acepp83 : changement de coordinateur et plusieurs réunions et rendez-vous avec différents partenaires et élus. Au-delà de l'aspect humain que nous ne pouvons pas non plus éluder, il a été important pour nous, au sein du bureau et du conseil d'administration, de travailler nos attentes pour ce poste. Le paramètre des besoins des structures adhérentes a été celui qui nous a guidés. L'organisme de formation (se porte plutôt) est toujours bien apprécié et nous vous en remercions, vous êtes nombreux à bénéficier de ces journées de formation que nous cherchons chaque année à faire évoluer en fonction de vos retours et des actualités.

Le réseau, lui aussi est important. Vous êtes nombreux à nous contacter et cela renforce notre légitimité. N'hésitez pas à poursuivre vos échanges avec nous, cela alimente les réflexions. Plus grands sont les partages, et plus ils donnent au réseau force de propositions lors de nos rencontres avec les instances décisionnaires. Lorsque nous faisons remonter les difficultés, les partenaires institutionnels attendent des témoignages précis pour illustrer, à leur tour, leur propos.

2018 sera une année particulière. Nos structures sont fragilisées par leur financement. Il est remis en question cette année encore, par les orientations politiques. Nous devons sans cesse adapter nos fonctionnements et jongler avec des moyens de plus en plus faibles avec cependant, des contraintes, pour le moins identiques, si ce n'est, grandissantes ; Nous devons mettre en avant la longévité de nos expériences pour les présenter comme une expertise. Le modèle associatif semble fragile mais sa force réside dans son essence-même, nous avons une connaissance du métier et des spécificités du territoire qui est unique et valorisable. Les élus que nous avons pu rencontrer ne s'y trompent pas. La valeur ajoutée du bénévolat, le lien social dans les crèches, tout ce travail au quotidien que nous faisons sur les valeurs, l'accueil des familles, toutes ces expériences de vie associative sont autant de points forts à mettre en avant.

Nos projets associatifs sont connus et reconnus ; Pour l'ACEPP83, Vanessa et François-Xavier (voir page suivante), conduisent à nos côtés ces réflexions sur les nouvelles perspectives.

Meilleurs vœux, à TOUS pour cette nouvelle année.

Le bureau de l'Acepp83

PRESENTATION DU NOUVEAU COORDINATEUR

Bonjour à toutes et à tous,

Cette édito est pour moi l'occasion de me présenter à ceux et celles que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer.

Pendant douze ans, j'ai œuvré dans le secteur associatif de la petite enfance, au sein de multi-accueil collectif en tant que coordinateur.

Ces années, riches en moments professionnels et humains, me permettent aujourd'hui d'aborder ce nouveau poste avec passion et détermination.

Mon arrivée au sein de l'acepp83 a coïncidé avec la suppression des contrats aidés, la négociation de la nouvelle COG, mais aussi la réforme annoncée de la formation professionnelle.

Cet environnement quelque peu « anxigène » ne doit pourtant pas nous faire oublier les buts poursuivis par chacun de nous, l'accueil qualitatif du jeune enfant, avec toutes ses composantes.

La richesse, la diversité du monde associatif, ainsi que la force et les valeurs du réseau Acepp, sont autant de points sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mener à bien nos missions.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

François-Xavier, coordinateur ACEPP83.

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES ERP

Décret n° 2015-1926 du 30 décembre 2015 modifiant le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public

Un nouveau décret relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public :

A partir du 1^{er} janvier 2018, les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de six ans auront obligation de surveiller la qualité de l'air intérieur.

Cette surveillance repose sur une démarche progressive, en deux étapes.

Dans un premier temps, les gestionnaires devront évaluer les moyens d'aération et de ventilation (capacité à renouveler l'air intérieur), via une grille d'évaluation.

Dans un deuxième temps, devra être mis en œuvre un programme d'actions et de prévention dans l'établissement, basé sur des grilles d'auto-diagnostic ciblées en fonction des intervenants (directions, équipe

pédagogique, agent d'entretien, agent technique). En l'absence de mise en place d'un tel programme, une surveillance de la qualité de l'air devra être réalisée tous les sept ans (tous les deux ans en cas de dépassements des valeurs limites).

Les grilles d'autodiagnostic et leurs documents d'accompagnement peuvent être téléchargés sur le site du ministère www.developpement-durable.gouv.fr rubrique Prévention des risques – Pollution, qualité de l'environnement et santé – Air – Air intérieur.

L'acepp83 vous proposera une demi-journée d'échange autour de cette thématique sur le premier semestre 2018.

VALEUR DU POINT ET AUGMENTATION DU SMIC

Le Snaecso et des organisations syndicales de salariés ont convenu d'une revalorisation de la valeur du point (VP) au 1^{er} janvier 2018. À cette date, sauf opposition majoritaire des syndicats représentatifs non signataires, la valeur du point sera portée à 54,05 euros brut. Ce nouveau montant s'applique dès le 1^{er} janvier 2018 aux associations adhérentes au Snaecso (en payant une adhésion au Snaecso).

Les négociations sur la Rémunération Minimum de Branche (RMB) se poursuivent.

Augmentation du smic au 1^{er} janvier 2018

Celui-ci passe à 1498,47 € brut pour un plein temps soit un taux horaire de 9,88 € brut. Au regard de la RMB actuelle, les pesées de 292 à 298 sont concernées.

Pour les autres associations qui ne souhaitent pas anticiper l'obligation, rien ne change sauf l'application du nouveau Smic.

BILAN DE LA COG 2014/17

Pour faire le bilan de la COG 2014-2017, l'IGAS-IGF¹ se sont vus confiés l'élaboration d'un rapport, dans le cadre de la revue de dépenses "La politique d'accueil du jeune enfant".

Stéphanie Goyheneix, Présidente de l'ACEPP, a partagé quatre points qui l'ont interpellé à la lecture de ce rapport. Sur chacun de ces points, elle présente d'abord les indications du rapport puis essaie de dégager des perspectives dans notre contexte associatif.

4 points :

- Le rapport recommande un objectif qualitatif (public, zones) plutôt que quantitatif quant à la création de places en crèches. La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités a entraîné une baisse de l'investissement public dans la construction de crèches. L'investissement privé a augmenté mais les structures privées s'implantent dans des quartiers favorisés. Il existe donc une place pour les associations qui, accompagnées et financées nationalement, peuvent poursuivre un effort de création de place sur des territoires fragiles.
- Le rapport confirme l'étude CNAF de 2016 démontrant de fortes disparités de prix de revient suivant le statut juridique du gestionnaire : les crèches collectives à gestion associative ont le plus faible coût. Malgré ce faible coût, de nombreuses associations sont en situation de fragilité budgétaire. Dans un contexte de restriction budgétaire, ne vaut-il pas mieux consolider ces associations ?
- Le rapport met à l'index un reste à charge des familles très inégal en fonction des types d'accueil. Il y a donc nécessité d'une cohésion territoriale pour répondre en l'ensemble des besoins et baisser le reste à charge pour les familles qui ont recours à d'autres modes de garde que les EAJE.
- Le rapport indique un surfinancement public d'au moins 130% sur les micro-crèches dès lors qu'intervient une entreprise ou une collectivité réservataire. Nous devons engager une réflexion pluri-partenaire sur une véritable politique de la Petite Enfance, cohérente et globale.

¹ Inspection Générale des Affaires Sociales, Inspection Général des Finances.

CONTRATS AIDES

En octobre 2017, nous avons sollicité des rendez-vous auprès du Préfet, de Mme LEVY (député du Var et membre de la commission des affaires sociales), et de M. VERAN (Président de l'AMF83).

Si nous avons pu rencontrer Mme LEVY et M. VERAN, tous deux conscients des problèmes rencontrés par les structures associatives de la Petite Enfance, la préfecture nous a conviés à participer à un groupe de réflexion autour de la formation et de la mutualisation, organisé par la DIRECTTE du Var.

Une première réunion s'est tenue le 14 décembre, en présence de représentant de la DIRECTTE, de la CAF du Var, des missions locales, d'organisme de formation.

L'acepp83 y était bien évidemment présente et a fait remonter toutes vos interrogations.

Pour le moment, nous n'avons toujours aucune visibilité pour 2018...

Reste que dans certains secteurs du Var, il y a encore possibilité, et ce jusqu'à fin janvier 2018, de conclure des CAE et/ou des renouvellements de CAE. Pour ceux et celles qui en ont encore le besoin, nous vous encourageons à vous rapprocher de vos agences locales de Pôle-emploi.

Nous restons mobilisés sur ces questions et ne manquerons pas de vous tenir informé d'éventuel avancement.

BUDGET "PLAN DE FORMATION" 2017

L'année touche à sa fin, pensez impérativement à envoyer toutes vos demandes de remboursement concernant le plan de formation (budget conventionnel) **avant le 31 janvier 2018.**

Nous vous donnons rendez-vous le 5 février 2018 pour une réunion d'information sur la formation professionnelle pour les structures de la branche ALISFA en présence de Catherine MILLELIRI (Réfèrent régional emploi formation PACA CPNEF), Delphine YOU (Conseiller(e) Emploi Formation Uniformation) et Hicham HANTAR le Chargé de mission régionale PACA du Snaecso.

Vous recevrez très prochainement une invitation avec les compléments d'information.

LA CAMPAGNE D'ADHESION ACEPP 2018

La campagne d'adhésion 2018 est lancée

Votre soutien, indispensable à la poursuite de nos ambitions, c'est la possibilité pour l'Acepp83 de continuer à vous représenter et à faire entendre votre voix auprès des instances de décision.

Vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de **renouveler votre cotisation** pour continuer de bénéficier des avantages des adhérents de l'Acepp.

Vous n'êtes pas encore membre et vous vous reconnaissez dans les valeurs de l'Acepp, dès à présent, rejoignez notre réseau. Pour une nouvelle adhésion, merci de remplir le Bulletin d'adhésion 2018, que vous pourrez télécharger via <https://acepp.asso.fr/L-adhesion-a-l-Acepp>

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

L'Acepp83 vous remercie de votre confiance.

FORMATIONS ACEPP83

Les formations collectives :

- Le 26 février 2018 ➡ « Hygiène des locaux » animée par Estelle SEGONNES
- Le 6 mars ➡ « Les pratiques professionnelles des directrices de crèche » animée par Nathalie VESELY LESOURD
- Dans la semaine du 12 au 15 mars ➡ « Créativité et arts plastiques : un jeu d'enfant ! » animée par Céline TURC
- Le 15 mars ➡ « Qu'est-ce que la laïcité ? » animée par Nathalie VERGER (IESTS de Nice)
- Le 19 mars ➡ « Le développement sensori-moteur et l'expérience motrice comme fondement de la construction de l'enfant » animée par Claire JOUNIN
- Le 27 mars ➡ « Communiquer pour mieux se séparer » animée par Nathalie VESELY LESOURD
- Le 29 mars ➡ « Lecture à voix haute » animée par Claudia Mad'moizèle

formations en intra-muros :

- Gestes de secours d'urgence adaptés à la petite enfance
- Lutte incendie (manipulation des moyens d'extinction)
- Formation à la sécurité dans une crèche et aux gestes de secours d'urgence adaptés à la petite enfance
- Gestes et postures TMS
- Les pratiques quotidiennes du professionnel dans ses relations à l'enfant, aux familles et à l'équipe.
- Analyse des pratiques professionnelles
- Accompagnement à la VAE (CAP PE, AP, EJE, ME...)

Toutes nos formations proposées dans le catalogue peuvent être organisées en intra et adaptées à votre projet. N'hésitez pas à nous contacter.

L'Acepp83 est une
fédération :



Elle est soutenue
par :



LE DÉPARTEMENT



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

